

DES ACTIONS EN MILIEU AGRICOLE POUR LA CRÉCERELLE D'AMÉRIQUE - Une alliée des agriculteurs

MENACES EN MILIEU AGRICOLE

- **L'intoxication** suite à l'ingestion de proies contaminées par les pesticides, ce qui entraîne un phénomène de bioamplification;
- La **fragmentation et/ou la dégradation des habitats** par l'abandon des terres, l'intensification agricole, l'assèchement des milieux humides et la maximisation des surfaces cultivables diminuent les habitats disponibles pour la Crécerelle d'Amérique;
- La **diminution des habitats marginaux** (arbres isolés, chicots, bosquets d'arbustes, etc.) et la **diminution des perchoirs naturels et anthropiques** (arbres morts (chicots), cavités, clôtures, etc.);
- La **perte du couvert végétal** par l'utilisation d'herbicides diminue la densité des proies disponibles pour la Crécerelle d'Amérique.

ADAPTER LES PRATIQUES AGRICOLES

- **Réduire, voire éliminer l'usage des pesticides et autres intrants chimiques.** Les pesticides peuvent contaminer et affecter la survie des oiseaux par l'entremise des proies qu'ils consomment. Si vous ne pouvez pas éliminer l'usage d'intrants chimiques, évaluer la possibilité d'**éviter l'arrosage dans les travers de champ**, particulièrement ceux en bordure de cours d'eau.

AMÉNAGEMENTS POUR LA FAUNE AILÉE

- **Planter des arbres** dans les pointes de champs inutilisées (inaccessibles à la machinerie) ou peu productives (mauvais drainage, zone inondable). En plus d'embellir le paysage, ces arbres isolés fournissent également des sites de guet, d'alimentation et de repos pour la Crécerelle. Ils facilitent également leur déplacement entre les îlots forestier;
- **Planter des piquets le long des lignes de fossés.** Ces derniers seront utilisés par la Crécerelle comme site de guet, de parade et de repos;
- Maintenir ou favoriser une **structure de peuplement irrégulière** (structure inéquienne équilibrée) afin d'assurer le recrutement d'arbres matures et de chicots dans le futur;
- **Maintenir les canaux de drainage** afin de favoriser l'abondance de petits rongeurs, lesquels peuvent constituer des proies pour la Crécerelle;
- **Mettre en place des nichoirs** pour la Crécerelle d'Amérique. Ces nichoirs assureront une plus grande disponibilité des sites de nidification pour cet oiseau qui utilise habituellement des cavités d'arbres moribonds (chicots) pratiquement inexistantes en zone de culture intensive. Les nichoirs pour la Crécerelle devraient être placés en paires à environ 1 km de distance, fixés sur un arbre ou un poteau à une hauteur de 3 à 9 mètres (10 à 30 pieds).



© Michel Lamarche, FindNature.com

SITUATION ET TENDANCE AU QUÉBEC

Selon l'analyse des données du *Relevé des oiseaux nicheurs d'Amérique du Nord*, de 1989 à 2009, un **déclin de 6,2 %** de sa population a été observé au Québec.

RÉPARTITION

La Crécerelle d'Amérique est le plus répandu des faucons en Amérique du Nord. Elle est observée dans la vallée du Saint-Laurent, la vallée de la rivière des Outaouais, l'Estrie et les Appalaches et en moins grande densité en Gaspésie, sur la Haute Côte-Nord, sur l'île d'Anticosti, au Saguenay-Lac-St-Jean et en Abitibi.

À l'automne, la Crécerelle migre vers le sud des États-Unis.

PROTECTION LÉGALE

La Crécerelle d'Amérique ne possède pas de statut légal en vertu de la *Loi sur les espèces en péril* du Canada et de la *Loi sur les espèces menacées ou vulnérables* du Québec. Elle a toutefois été recommandée comme espèce menacée par le Comité sur la situation des espèces en péril du Canada (COSEPAC).

Cette espèce est néanmoins protégée au Québec, par la *Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune*. Cette Loi interdit en tout temps de chasser, piéger ou d'avoir en sa possession un oiseau de proie (vivant ou mort). Par exemple, si un oiseau de proie est victime d'une prise accidentelle dans des pièges qui ne lui étaient pas destinés (piège à renard, coyote ou loup), le piégeur doit libérer l'animal. S'il est blessé, il doit le déclarer à un agent de protection de la faune qui l'acheminera vers un centre de réhabilitation d'oiseaux de proie.

ACTIONS DE CONSERVATION

Conserver les milieux ouverts utilisés par l'espèce en ne les transformant pas en pâturage intensif ou en plantation d'arbres;

Conserver les habitats marginaux déjà en place, tels que les arbres morts (chicots), les bosquets d'arbustes et les lignes de branches. Il n'y a aucun coût à l'application de cette recommandation et les bénéfices pour les oiseaux sont facilement observables.



POURQUOI PROTÉGER LES OISEAUX CHAMPÊTRES ?

Aujourd'hui, l'évolution de l'agriculture et les modifications relatives à l'utilisation du territoire créent diverses pressions sur l'habitat des oiseaux.

Or, la **présence d'oiseaux est plus que bénéfique pour le milieu agricole**, notamment en tant que prédateur naturel des insectes nuisibles.

L'existence sur une ferme de plusieurs espèces différentes de prédateurs augmente la capacité de ce milieu à faire face à l'apparition de nouvelles espèces nuisibles.

Les oiseaux champêtres représentent **une richesse pour le patrimoine faunique québécois** en contribuant à la biodiversité des écosystèmes terrestres.

CRÉCERELLE D'AMÉRIQUE (*Falco sparveris*)

DES OISEAUX À DÉCOUVRIR...

DES MILIEUX À PROTÉGER !

Ce petit faucon a la taille d'un geai et l'allure d'une hirondelle. Il est capable d'effectuer un vol stationnaire pour mieux repérer ses proies.

TAILLE

23 à 30 cm de la tête à la queue,
51 à 61 cm d'envergure d'ailes.

DESCRIPTION

Le mâle, plus petit que la femelle, a les ailes gris-bleu tandis que les deux sexes ont des favoris noirs sur fond blanc. La femelle a les ailes et la queue rousses avec des lignes horizontales noires.

HABITAT

Champs, prés, brûlis, lisières et clairières des forêts, grands espaces verts et zones urbaines (gratte-ciel des villes). Étant donné qu'elle chasse à vue, la Crécerelle préfère les milieux ouverts ayant une végétation basse. Lors de la reproduction, la Crécerelle a besoin de vastes prés ou de champs en friche avec quelques grands arbres morts pour la nidification.

ALIMENTATION

Elle s'alimente de petits oiseaux au printemps et d'insectes (sauterelles, coléoptères, cigales), dès qu'ils deviennent plus abondants.

Technique de chasse : les proies sont repérées du haut des airs ou d'un perchoir.

REPRODUCTION

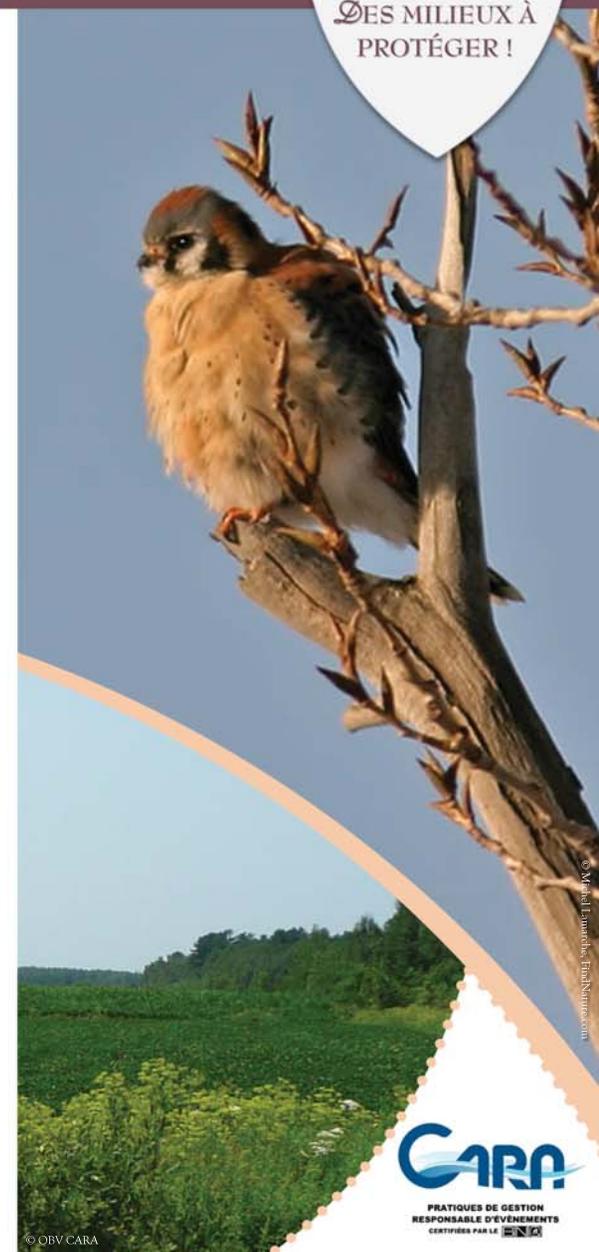
Quand : du mois d'avril au mois d'août.

Nid : la Crécerelle niche dans des cavités creusées dans le creux des arbres morts, des corniches ou en bordure de toits. Généralement, on compte un couple nicheur par kilomètre carré.

Ceufs : 4 à 6 ceufs.

Incubation : 26 à 32 jours.

Indépendance des petits : 29 à 55 jours après l'éclosion.



Si vous désirez en apprendre davantage sur les oiseaux champêtres ou pour trouver des solutions qui permettent une cohabitation harmonieuse entre l'agriculture et la faune ailée, nous vous invitons à communiquer avec :



Organisme de bassin versant
Zone de gestion intégrée des ressources en eau
L'Assomption

Corporation de l'Aménagement de la Rivière l'Assomption, OBV CARA

100, rue Fabre, Joliette (Québec) J6E 9E3
☎ 450 755-1651 ☎ 450 755-1653
✉ info@cara.qc.ca www.cara.qc.ca

Vers une gestion responsable, pour une utilisation durable des ressources en eau du territoire !



Ce projet a été réalisé avec l'appui financier du gouvernement du Canada.
This project was undertaken with the financial support of the Government of Canada.

Avec la collaboration :

